

# AVIVA INVESTORS

Société d'Investissement à Capital Variable  
Siège social : 2 rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg B 32 640  
(le « Fonds »)



## AVIS AUX ACTIONNAIRES DE AVIVA INVESTORS – GLOBAL CONVERTIBLES FUND

Luxembourg, le 30 avril 2024

Cher/Chère Actionnaire,

Le présent avis vous est adressé en votre qualité d'actionnaire d'**Aviva Investors – Global Convertibles Fund** (le « **Compartiment** »).

Le Compartiment a subi des sorties de capitaux soutenues au cours des dernières années. Compte tenu des récents défis en matière de performance rencontrés par le Compartiment et du manque d'intérêt des nouveaux investisseurs, la taille du Compartiment devrait continuer à diminuer. Le Conseil d'administration d'Aviva Investors (le « **Conseil** ») a donc décidé, dans votre intérêt, de liquider le Compartiment à compter du 21 mai 2024 (la « **Date de liquidation** »).

Par conséquent, à compter de la date du présent avis, aucune souscription dans le Compartiment ne sera acceptée. Cependant, toujours dans votre intérêt et dans le but de garantir l'égalité de traitement entre les actionnaires, le rachat de vos actions du Compartiment ou leur conversion en actions d'un autre compartiment du Fonds est autorisé jusqu'au 15 mai 2024.

Le Gestionnaire d'investissement supportera les frais juridiques encourus par la liquidation du Compartiment, à l'exception des frais de transaction associés à la cession des investissements du Compartiment qui seront supportés par ce dernier. Par conséquent, les actionnaires du Compartiment supporteront une partie de ces frais, dont une estimation a été comptabilisée dans la valeur liquidative à compter du 15 avril 2024.

Le Gestionnaire d'investissement réalisera les actifs du Compartiment dans votre intérêt. À compter de la date du présent avis, le portefeuille du Compartiment ne pourra contenir de liquidités qu'aux fins de la liquidation prévue, ce qui signifie que sa politique d'investissement et les restrictions d'investissement applicables pourront ne plus être respectées.

Vous recevrez, dans les meilleurs délais après la Date de liquidation, le produit net de cette réalisation à hauteur des actions que vous détenez dans le Compartiment. Tous les produits de la liquidation qui ne pourraient être distribués aux actionnaires seront déposés en leur nom auprès de la Caisse de Consignation du Luxembourg.

Si votre compte a été bloqué en raison d'informations incomplètes relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent (« AML ») et aux obligations de connaissance des clients (« KYC »), de retour de courrier ou pour toute autre raison susceptible d'empêcher le paiement des produits de la liquidation ou des rachats d'Actions, nous vous invitons à contacter par e-mail notre prestataire de services d'Agent de transfert, The Bank of New York Mellon SA/NV Transfer Agency, à l'adresse [Aviva.TA.AML.LUX@bnymellon.com](mailto:Aviva.TA.AML.LUX@bnymellon.com) pour vérifier le statut de votre compte. The Bank of New York Mellon SA/NV Transfer Agency vous informera des documents nécessaires à fournir afin de rendre votre compte conforme et de le débloquent. Veuillez noter que si votre compte a été bloqué, le paiement des produits de la liquidation peut être retardé.

# AVIVA INVESTORS

Société d'Investissement à Capital Variable  
Siège social : 2 rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg B 32 640  
(le « Fonds »)



Les termes commençant par une majuscule qui ne sont pas définis dans les présentes auront la signification qui leur est attribuée dans le prospectus du Compartiment.

Les investisseurs belges voudront bien noter que le Prospectus en vigueur, les documents d'informations clés (DIC), le dernier rapport semestriel et le dernier rapport annuel sont disponibles gratuitement en anglais auprès de l'établissement chargé du service financier en Belgique et sur le site internet [www.eifs.lu/aviva-investors](http://www.eifs.lu/aviva-investors). Les DIC sont également disponibles en français.

La Valeur Nette d'Inventaire est publiée sur le site de la Belgian Asset Managers Association ([www.beama.be](http://www.beama.be)).

Le précompte mobilier en vigueur en Belgique est de 30%.

**Pour toute autre question relative à cette liquidation, veuillez envoyer un e-mail à l'adresse suivante :**  
[Aviva.TA.LUX@bnymellon.com](mailto:Aviva.TA.LUX@bnymellon.com)

Sincères salutations,

DocuSigned by:

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Penny Collins Moffat".

2D56E171395948E...

**Penny Collins Moffat**

**Pour le compte du Conseil d'administration**